

Capitale économique, universitaire, culturelle et sportive, la métropole clermontoise rassemble 21 communes et 290 000 habitants. Un Auvergnat sur quatre y réside.

Clermont Auvergne Métropole est devenue Métropole au 1er janvier 2018 et compte 1 800 agents. Forte de ses nouvelles compétences, elle entend renforcer son rôle de locomotive pour le développement de l'Auvergne, dans la seconde région la plus dynamique de France.

Clermont Auvergne Métropole recherche :

Chargé de mission prévention, santé au travail (H/F) CDD 2 ans

Les missions :

Déploiement et suivi des évaluations des risques professionnels de Clermont Auvergne Métropole (création du Document Unique harmonisé).

Accompagnement du réseau de prévention.

Définition d'un plan pluriannuel de prévention.

Activités :

Déploiement et suivi des évaluations des risques professionnels :

Accompagnement des conseillers en prévention sur la méthodologie d'évaluation et structuration de la démarche.

Définition du calendrier et lancement du projet avec les conseillers en prévention.

Report des résultats des évaluations des risques professionnels dans le Document Unique harmonisé.

Construction d'un outil de suivi des actions de prévention découlant (en lien avec les directions).

Conseiller et proposer des actions de prévention.

Accompagnement du réseau de prévention :

Structuration du réseau d'assistants de prévention.

Définition d'un calendrier d'actions du réseau d'assistants de prévention.

Construction d'outils de suivi des remontées terrains (registre santé sécurité au travail...).

Définition d'un plan pluriannuel de prévention :

Suivi et consolidation des indicateurs de santé au travail avec les conseillers en prévention.

Construction d'un document global des actions de prévention découlant des évaluations des risques et indicateurs pour découler sur un plan pluriannuel.

Création d'un plan pluriannuel selon différents axes de prévention.

Définition avec les directions des axes de prévention du plan pluriannuel.

Savoirs :

Maîtrise la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail.

Connaissance des règles de sécurité et santé au travail de différents métiers.

Rédaction de rapports et de supports de communication.

Maîtrise des outils informatiques (pack office, messagerie, Gantt).

Savoirs-faire :

Communiquer et faire preuve de pédagogie.

Piloter des projets transversaux.

Avoir un esprit de synthèse et de rédaction.

Impulser une dynamique.

Proposer des actions correctives.

Savoirs-être :

Avoir le sens de l'écoute, du dialogue et des relations humaines.

Avoir le goût de l'initiative.

Être force de proposition.

Être discret.

Savoir travailler en équipe.

Permis B. Bac+4/5 en Hygiène Sécurité / Santé au Travail.

Date limite jusqu'au 28/02/2021.

***Candidatures / (CV et Lettre de motivation) à adresser à : Monsieur le Président, Clermont Auvergne
Métropole 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 - 63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1***

Par mail : recrutement@clermontmetropole.eu

www.clermontmetropole.eu